Nations Unies S/PV.7660



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7660e séance

Mercredi 30 mars 2016, à 10 h 25

New York

Président :	M. Gaspar Martins	(Angola)
Membres :	Chine	M. Shen Bo
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Delattre
	Japon	M. Yoshikawa
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/272)

16-08856 (F)







La séance est ouverte à 10 h 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité (S/2016/272)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Stephen O'Brien, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/272, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'application des résolutions 2139 (2014), 2165 (2014), 2191 (2014) et 2258 (2015) du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. O'Brien.

M. O'Brien (*parle en anglais*) : Après cinq ans de conflit insensé et brutal, nous languissions tous de voir une lueur d'espoir annonçant que les souffrances du peuple syrien touchaient peut-être enfin à leur fin. Les dernières semaines ont fait apparaître cette lueur, le nombre de civils tués et blessés ayant nettement diminué depuis la cessation des hostilités il y a un mois. Dans certaines parties du pays au moins, celle-ci a donné un peu de répit aux habitants, qui nous ont dit haut et fort que tout ce qu'ils souhaitaient, c'était d'être en sécurité et de voir leur famille à l'abri de la violence.

Des progrès ont aussi été faits en ce qui concerne l'acheminement de l'aide humanitaire, l'ONU et ses partenaires ayant pu atteindre quelques nouvelles zones assiégées et difficiles d'accès, parfois pour la première fois depuis plusieurs mois, voire des années. Toutefois, il faut faire bien davantage, et nous devons poursuivre nos efforts pour approcher tous ceux qui ont besoin d'aide. Il n'y a toujours aucune autre solution que de passer par le processus d'autorisations et de négociations minutieuses avec toutes les parties pour obtenir un accès sûr aux zones où se trouvent les personnes vulnérables, afin de répondre à leurs besoins humanitaires.

Je me félicite particulièrement de la reprise des pourparlers politiques, la semaine dernière, sous l'égide de l'Envoyé spécial, M. Staffan de Mistura. Nous devons tous nous rassembler derrière lui, dans ses efforts inlassables pour trouver une solution politique qui permette de mettre un terme au conflit et réponde aux aspirations du peuple syrien. Après une kyrielle d'occasions manquées, il est temps que les différentes parties se retrouvent autour d'une table et mettent un terme à ce terrible chapitre de l'histoire de la Syrie.

Je vais axer mon exposé sur les informations les plus récentes concernant l'acheminement de l'aide humanitaire. J'ai le plaisir de dire que nous avons vu apparaître quelques signes de progrès au cours des dernières semaines. L'aide humanitaire a pu parvenir à certaines zones assiégées et difficiles d'accès. Depuis le début de l'année, nous avons ainsi pu approcher 150 000 personnes par convois interinstitutions dans 11 des 18 zones assiégées en Syrie. Certaines des localités concernées, telles que Madaya, Zabadani, Fouaa et Kafraya, collectivement appelées « les quatre localités », ont pu être jointes chaque mois cette année.

Les efforts se poursuivent également pour atteindre en toute sécurité les 200 000 personnes assiégées dans certains quartiers de la ville de Deir el-Zor, par des parachutages effectués par le Programme alimentaire mondiale (PAM). En outre, les convois interinstitutions nous ont permis de parvenir jusqu'à quelque 199 000 personnes se trouvant dans des zones difficiles d'accès, notamment Waer et el Houla dans le gouvernorat de Homs et Bloudan dans celui de Rif-Damas, ainsi que 50 000 autres personnes environ dans d'autres zones prioritaires situées au-delà des lignes de front, où les besoins sont pressants. Depuis la mi-février, l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a lui aussi réussi à fournir une assistance à quelque 19 000 réfugiés palestiniens à Yalda, Babila et Beit Sahm, y compris, selon les estimations, à 6 000 civils de la zone assiégée de Yarmouk.

Par ailleurs, j'accueille très favorablement l'engagement pris récemment par le Gouvernement syrien de simplifier les démarches administratives relatives aux convois qui franchissent les lignes de front, en nous répondant dans les sept jours qui suivent le dépôt de nos demandes et en veillant à ce que les lettres de facilitation nécessaires soient émises dans les trois jours. Je suis heureux de signaler que le Gouvernement

syrien a donné, dans les délais impartis, une réponse à notre projet de convoi interinstitutions pour avril. L'an dernier, plus de 75 % des demandes n'avaient reçu aucune réponse. Je prends également note du fait que les autorités syriennes ont récemment approuvé l'apport d'une aide à d'autres sites difficiles à atteindre, assiégés ou prioritaires au travers des lignes de front. Sur la base des approbations reçues à ce jour, l'ONU s'efforce actuellement d'apporter une aide avant la fin avril à plus de 800 000 personnes ayant des besoins très prononcés dans ces zones. En outre, partant du principe que les parties faciliteront l'accès et que les conditions de sécurité le permettront, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) entendent mettre en œuvre une campagne nationale de vaccination à l'intention d'environ un million d'enfants.

Tout en prenant acte des progrès récents réalisés en matière d'accès humanitaire, nous devons néanmoins reconnaître qu'il ne s'agit que d'une première étape. À vrai dire, nous sommes très loin de bénéficier de l'accès soutenu, sans condition et sans entrave exigé des parties en vertu du droit international et sans cesse exigé par le Conseil dans ses résolutions. Les conditions humanitaires restent dramatiques dans tout le pays, puisque quelque 13,5 millions de personnes sont toujours dans le besoin, et nous nous heurtons toujours au quotidien à des obstacles qui nous empêchent d'atteindre ceux qui nécessitent le plus notre aide. Nous avons communiqué aux États Membres qui ont une influence sur les parties les détails de ces obstacles, afin de déterminer ce qu'ils peuvent faire de plus pour faire tomber les barricades et permettre un accès rapide, sûr et sans entrave pour apporter des secours et évacuer les malades et les blessés.

Nombre des 4,6 millions de personnes dans le besoin dans des zones assiégées et difficiles à atteindre sont toujours hors de notre portée du fait de l'insécurité et des obstructions opposées par les parties. Même là où nous obtenons désormais des réponses, il s'agit souvent de refus. En 2016, nous ne sommes parvenus qu'à 30 % environ des personnes situées dans des zones assiégées et à moins de 10 % de celles dans des zones difficiles d'accès. Malgré les quelques approbations récentes, les autorités syriennes continuent de ne pas donner leur autorisation pour certains sites. S'agissant des convois prévus pour franchir les lignes de front en avril, seuls six des 11 sites concernés ont été approuvés par les autorités syriennes qui, pour certaines zones, ont même spécifié des quantités de livraison telles qu'elles ne répondraient aux besoins que d'une fraction de la population dans chaque zone. Nous n'avons toujours pas reçu d'autorisation pour trois zones assiégées qui ne sont situées qu'à quelques minutes de voiture des entrepôts de l'ONU à Damas – Douma, l'est de Harasta et Daraya. Dans ces zones, la situation est catastrophique, en particulier à Daraya, où l'on continue de nous signaler de graves pénuries de nourriture, d'eau salubre, de médicaments, d'électricité et de produits de base, et où la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle des populations semblent désastreuses. Certaines personnes en seraient même réduites à manger de l'herbe. La misère qui règne au quotidien dans ces zones nous couvre de honte.

Dans de nombreuses zones difficiles d'accès, la situation humanitaire reste là aussi critique. Par exemple, je reste profondément perturbé par les conditions de vie des plus de 210 000 civils qui vivent dans les zones rurales au nord de la province d'Homs, en particulier dans les localités de Rastan, Talbissé, Houlé, Ter Mallah et Taldo, ainsi que par celles des 15 000 personnes vivant dans la région limitrophe de Harbnafseh et dans les communautés rurales environnantes de Hama. Là-bas, en définitive, personne n'a la possibilité d'entrer dans ces zones ou d'en sortir, et l'accès à l'eau salubre, aux soins médicaux et à la nourriture va s'amenuisant. Le récent convoi à destination de Houlé était vital, et le fait que des convois vers d'autres zones du nord rural de Homs aient été approuvés laisse espérer que nous allons pouvoir apaiser certaines souffrances, mais nous restons extrêmement préoccupés par la situation à laquelle les civils sont confrontés dans ces zones. Nous ne devons pas non plus oublier la situation des près de 2 millions de personnes, selon les estimations, qui vivent dans l'oppression et la terreur quotidiennes dans les zones contrôlées par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nous avons un accès limité, voire inexistant, à ces populations or nous continuons de recevoir des rapports faisant état de violations généralisées des droits de l'homme.

Même lorsque nous obtenons un accès, de graves préoccupations persistent du fait que des fournitures médicales et des traitements continuent d'être exclus ou éliminés des convois. Plus de 80 000 traitements ont été exclus ou saisis des convois en 2016, par les autorités syriennes pour la grande majorité d'entre eux. L'envergure des articles saisis – qui vont de produits visant à traiter la malnutrition infantile à des traitements préventifs des hémorragies post-partum – est scandaleuse. Rien ne saurait justifier la saisie de ces médicaments ou de tout autre article médical de base. J'appelle toutes les parties, en particulier les autorités syriennes, à autoriser

que tous les articles et matériels médicaux nécessaires, y compris les fournitures chirurgicales, soient intégrés dans les convois.

Les évacuations médicales des zones assiégées ou difficiles d'accès ne sont pas non plus facilitées comme elles le devraient par les parties. Tandis que l'ONU et ses partenaires continuent de faire de leur mieux pour assurer un suivi des dossiers individuels, cela ne suffit à l'évidence pas; en conséquence, des patients continuent de mourir sans raison. Je ne suis pas en mesure de donner un nombre à cet égard, mais c'est évidemment intolérable. De la même manière, les personnels médicaux ne bénéficient pas de l'accès dont ils ont besoin pour procéder aux évaluations médicales et traiter les patients comme il convient. N'avoir que quelques heures à consacrer aux patients le jour d'un convoi ne suffit tout simplement pas. Il faut que les travailleurs humanitaires et médicaux disposent d'un accès régulier pour assurer autant de visites de suivi que nécessaire.

Bien que la situation soit très grave dans les zones assiégées et difficiles à atteindre, nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'un conflit qui a touché la quasi-totalité des Syriens. La destruction d'infrastructures essentielles, y compris d'écoles et d'hôpitaux, la dévaluation de la devise, l'impact des sanctions, la hausse des prix de l'alimentation, les pénuries de carburant et d'électricité et l'absence d'eau salubre ont imposé un très lourd tribut à la majorité des familles et des communautés syriennes dans le pays. Nous devons trouver des moyens de faire mieux et d'atteindre toutes les personnes dans le besoin, et nous devons veiller à ce qu'elles aient accès à des services basiques et essentiels où qu'elles habitent.

Comme le sait le Conseil, en notre qualité d'humanitaires, notre objectif n'est ni politique ni militaire. Il s'agit de fournir une aide et une protection d'urgence à des personnes désespérément nécessiteuses et vivant dans des conditions précaires, où qu'elles se situent en Syrie. Néanmoins, pour que cela devienne une réalité, l'ouverture récente de points d'accès à certains sites ne doit être que le début d'un changement progressif en la matière. Accorder un accès, ce n'est pas simplement autoriser des convois à livrer des fournitures limitées. Nous devons dépasser la notion qu'une distribution d'assistance ponctuelle, au cas par cas, dans une zone assiégée ou difficile d'accès est en définitive suffisante ou acceptable, parce que ce n'est pas le cas et que ce ne sera jamais le cas. Ne serait-ce que commencer à répondre à toute la gamme des besoins humanitaires et de protection dans ces régions exige un arrêt définitif des combats, la fin des sièges et un accès humanitaire sûr, soutenu, sans condition et sans entrave, de manière que nous puissions atteindre tous ceux qui en ont besoin aussi souvent que nécessaire et par toutes les voies possibles. Il faut également que les civils puissent entrer et sortir librement de ces zones pour avoir accès à des services et une assistance de base, et il faut que cela soit possible dès à présent, avant qu'il ne soit trop tard.

Je tiens à rendre hommage au courage des organisations et des personnels humanitaires qui unissent leurs forces pour venir en aide à des millions de personnes chaque mois, par tous les moyens disponibles. Par exemple, en février, le Programme alimentaire mondial a fourni une aide alimentaire à 3,8 millions de personnes; l'UNICEF a fourni de l'eau, des services d'assainissement et des produits d'hygiène à plus d'1,5 million de personnes; l'OMS a envoyé plus de 800 000 traitements; et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a fourni un appui à près de 500 000 personnes. Les organisations non gouvernementales partenaires continuent également d'aider des centaines de milliers de personnes chaque mois, depuis la Syrie et à travers ses frontières.

Au cours des dernières semaines, l'ONU et ses partenaires ont intensifié l'assistance aux populations dans le besoin, notamment l'assistance acheminée à travers la frontière avec la Turquie en vue de répondre aux besoins des plus de 60 000 personnes nouvellement déplacées près de la frontière turque du fait des affrontements violents et des bombardements qui ont fait rage dans le gouvernorat d'Alep tout au long du mois de février, avant la cessation des hostilités.

Le défi consiste aujourd'hui à continuer de renforcer l'assistance pour atteindre le niveau requis. Nous sommes prêts à saisir toute occasion d'aider les populations dans le besoin. Le 15 mars, cinq ans après le début du conflit en Syrie, 102 organismes humanitaires ont lancé un appel en faveur d'un accès immédiat et durable à la Syrie. Je réitère cet appel aujourd'hui, en particulier à l'intention des parties au conflit et des États Membres qui ont de l'influence, afin de garantir le plein accès des travailleurs humanitaires et du personnel médical pour leur permettre d'évaluer l'état de santé des civils dans toutes les communautés et de soigner les malades et les blessés, sans obstacle ni restriction; de permettre que l'intégralité de l'aide humanitaire, conformément au droit international humanitaire, soit acheminée sans entrave vers les populations qui en

en ont un besoin urgent – notamment des fournitures médicales, du matériel chirurgical et des aliments nutritionnels; et d'appuyer une campagne nationale urgente de vaccination des enfants. Ces mesures concrètes peuvent être prises immédiatement et sont une question de vie ou de mort pour de nombreuses personnes. Toutes les parties au conflit peuvent les accepter et les mettre en œuvre dès maintenant.

La cessation des hostilités doit également servir de catalyseur pour enfin mettre un terme à l'utilisation aveugle des armes contre les civils, les zones résidentielles, les voies d'acheminement de l'aide et d'autres infrastructures civiles protégées par le droit international. Trop de civils ont déjà été tués ou blessés depuis le début de l'année dans des attaques directes ou aveugles menées par toutes les parties, qui continuent d'utiliser des armes explosives dans des zones habitées, notamment des barils d'explosifs et d'autres armes aériennes, des obus et des voitures piégées. Il est temps de dire que la coupe est pleine.

Les enseignements de l'histoire devraient nous faire comprendre que la paix en Syrie ne peut plus attendre. Les conséquences de l'incapacité de régler le conflit syrien pour la Syrie, la région et au-delà sont malheureusement on ne peut plus claires. Ces dernières semaines ont néanmoins montré que lorsque la volonté politique requise est au rendez-vous, les parties et la communauté internationale peuvent se retrouver pour chercher les moyens de réduire la souffrance des civils et entamer des pourparlers en vue de mettre un terme au conflit. Tous les acteurs humanitaires espèrent sincèrement que ces pourparlers ouvriront la voie à la paix en Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. O'Brien de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.